



## MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

# AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 366-2020

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

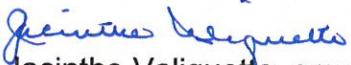
Lors de la séance extraordinaire tenue en date du 21 décembre 2020, le conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf a adopté le « Règlement d'emprunt 366-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 120 675 \$ pour des travaux de réfection du chemin Léonard.

QUE ce règlement a été soumis pour approbation au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et a été approuvé le 11 mars 2021;

Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la municipalité à <https://www.lacducerf.ca/reglements>. Également, toute personne qui souhaite en obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à : [taxation@lacducerf.ca](mailto:taxation@lacducerf.ca) ou par téléphone au 819-597-2424 poste 22.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

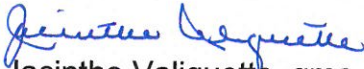
  
Jacinthe Valiquette, gma  
directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 27 avril 2021 entre 17h et 18h ainsi que sur le site Web de la municipalité à <https://www.lacducerf.ca/reglements>, et ce, conformément au règlement 343-2018 sur les modalités de publication des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

  
Jacinthe Valiquette, gma  
directrice générale et secrétaire-trésorière